



**FERNEY  
VOLTAIRE**

Président  
Christophe Bouvier  
Pays de Gex Agglo  
135 Rue de Genève  
01170 Gex

Ferney-Voltaire, le 1er août 2019

Objet : Etat des lieux sur la compétence «gestion et valorisation des déchets»

Réf. : CAB/D2019-  
00775

Service : Cabinet du  
Maire

Affaire suivie par :  
Emmanuel VIANES

Tél. : 04 50 40 71 21

Monsieur le Président,

Je vous écris car je suis inquiet du traitement de la compétence « gestion et valorisation des déchets » (GVD) par la Communauté d'agglomération du Pays de Gex en collaboration pleine et entière avec le Sidéfage.

Vous avez tant bien que mal essayé d'expliquer les difficultés rencontrées par les 27 communes du Pays de Gex pour la période de mars-avril, mais les problèmes perdurent et aucune solution sérieuse et rigoureuse n'est envisagée ni apportée.

Le renouvellement du marché et le choix du prestataire nous questionnent, dans la mesure où il apparaîtrait que le candidat finalement retenu pour les ordures ménagères n'avait ni les camions ni les moyens humains pour assurer les missions que vous lui aviez confiées. Pour nos concitoyens, il existe un fort sentiment d'abandon car, pour la compétence GVD, nous n'avons pas les moyens de nos ambitions. C'est un fait.

A cela s'ajoute une très mauvaise communication auprès de nos concitoyens : les explications sur la redevance incitative sont faibles ; les échanges avec les gestionnaires de syndic' et les copropriétés sont trop légers et souvent trop tardifs (combien de copropriétés sont informées que l'entretien des bacs enterrés leur incombe ?), l'information donnée à tous les usagers n'est pas suffisante, etc. Un individu, qui arrive dans le Pays de Gex, découvre au coup par coup ces difficultés sans avoir pu les anticiper en amont. Là, nous ne sommes pas bons.

Je questionne également le manque de contrôle exercé par la Communauté d'agglomération à la fois sur le prestataire et ses partenaires ainsi que sur le matériel (les bacs enterrés). Nos concitoyens écrivent chaque semaine à la Mairie, via le formulaire en ligne, pour faire remonter

**MAIRIE DE FERNEY-VOLTAIRE AVENUE VOLTAIRE - CS 90149- 01210 FERNEY-VOLTAIRE**  
T 04 50 40 71 21 | F 04 50 40 63 76 | MAIRIE@FERNEY-VOLTAIRE.FR | WWW.FERNEY-VOLTAIRE.FR





les pannes trop régulières (parking du centre, avenue Voltaire) ou les malfaçons d'origine non constatées par l'Agglomération (parking du centre).

Alors il nous a bien été dit qu'il fallait communiquer le numéro du container et que les services interviendraient sous 24H, mais vous imaginez la boucle administrative et la perte de temps : individu, mairie, et échelon intercommunal !

De nombreuses propositions dans une approche participative reviennent jusqu'aux élus des communes pour faire face à ce marasme : la mise en place d'une carte en ligne plaçant les différents points de collecte accessible sur smartphone est intéressante, tout comme la requête de dupliquer les messages éducatifs d'informations en version pictogramme et dans les six langues les plus parlées de notre bassin de population.

Par ailleurs, il semblerait que les véhicules des poids lourds endommagent les voiries et l'on s'aperçoit aussi seulement maintenant que le problème des collecteurs cassés/abimés est dû aux camions de collecte, car il existe sur nos communes de très différents types de collecteurs et que les camions n'ont donc pas forcément un bras adapté pour soulever tous les modèles sans les casser. C'est très dommageable.

De surcroît, lorsque les travaux sont réalisés pour créer de nouveaux points de collecte, il n'y a pas de conformité à la mise en service réalisée par la communauté d'agglomération pour s'assurer que « c'est bien posé ». Il n'y a pas non plus de test de fonctionnement. Nous en sommes bien à 200 000 euros de pièces de maintenance pour essayer de réparer, rien qu'en 2019, le parc des collecteurs.

Encore sur le marché, je m'interroge sur l'absence d'engagement contractuel en termes de pénalité. En général, dans ce type de contrat, dans ce type de cahier des charges, il existe des pénalités, lorsque la prestation n'est pas assurée. Et là il n'y a ni prestation, ni pénalité, et encore moins de compensations pour nos habitants.

Pouvez-vous donc nous donner un état des lieux des containers enterrés (ce qui n'a jamais été fait) ? Et serait-il possible d'avoir le planning prévisionnel de remise en état des collecteurs défaillants ? Et enfin, quel est le rôle des agents assermentés par l'Agglo en ce concerne les GVD ?

Au final, sur ce sujet, seuls les citoyens et les élus de proximité peuvent informer l'échelon intercommunal sur ses défaillances en termes de collecte et d'information.

Deux autres sujets méritent toute votre attention : d'abord, la fin du ramassage du verre. J'étais déjà intervenu en conseil communautaire en juillet 2018 à ce sujet, mais le passage en force que vous imposez au cœur de l'été, alors que les riverains sont en vacances, pose un vrai souci de communication. En effet, un affichage dans les copropriétés moins de 15 jours avant le changement forcé n'est pas forcément le meilleur moyen de communiquer et de faire partager votre choix. Ce choix est de remplacer une filière, qui fonctionnait bien, pour en favoriser une

autre, qui ne marchera pas tant qu'il n'y aura pas assez de collecteurs de verre sur l'espace public, et dans les communes de forte densité, comme à Ferney-Voltaire, l'enjeu est de taille.

Je maintiens donc ma position de juillet 2018 et je déplore toujours autant ce changement imposé pour économiser 150 000 euros, alors que les conséquences environnementales seront nombreuses (déplacement en voiture, verre jeté dans les copropriétés, dans la nature, dans les ruisseaux, etc.).

C'est à aller à contre-sens de l'histoire que de faire choix, alors que l'on voit chaque jour un peu plus l'engagement de nos concitoyens sur des problématiques environnementales et climatiques. Cela ne vous aura pas échappé.

Le dernier point porte sur  votre collaboration avec le Sidéfage . Nous sommes favorables à ce que le Sidéfage a mis en place en Haute-Savoie, à Saint-Julien-en Genevois par exemple, à savoir  des collecteurs carrés pour les gros cartons . Ce type de collecteur pourrait être installé devant la Poste, à la Planche Brûlée ou encore aux Tattes, mais pourquoi est-ce aussi difficile de faire aboutir cette idée dans le Pays de Gex, alors que le produit est déjà opérationnel en Haute-Savoie ?

En conclusion, je crois avoir fait le point sur les interrogations que nous avons concernant le marché et le prestataire, la gestion de la collecte du verre, et la coopération avec le Sidéfage sur des produits novateurs (type le collecteur de gros cartons).

Je reste convaincu que vous saurez m'apporter des réponses écrites et j'espère très sincèrement que leur mise en œuvre sera possible, pour ne pas tomber une fois de plus dans les limbes et finir par se transformer en simple « tigre de papier » sans volonté d'effectivité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,  
Daniel RAPHOZ

